

L'art de créer des aménagements à entretien minimal

Description

L'art de créer des aménagements à entretien minimal est une approche innovante qui permet de réduire le temps et la main-d'œuvre requise pour l'entretien des espaces verts municipaux. Cette formation vous permettra de faire des économies en vous démontrant comment réduire drastiquement le désherbage, l'arrosage et la fertilisation ainsi qu'éliminer l'utilisation des pesticides.

Que ce soit dans les plates-bandes de vivaces ou d'annuelles ou encore pour les massifs d'arbres, d'arbustes ou de conifères, vous apprendrez comment créer et maintenir des espaces verts de qualité avec un minimum d'interventions humaines.

Par sa philosophie d'enseignement et son approche unique, Michel Renaud se distingue en proposant, outre le côté technique, des pistes pour intégrer le concept de niches écologiques dans le quotidien du participant.

Cette formation permet d'apprendre à :

- comprendre l'importance des écosystèmes et leur fonctionnement;
- effectuer la sélection et le regroupement de végétaux en intégrant la notion de niches écologiques;
- préparer les sols et fertiliser en fonction des sites et des niches;
- développer une stratégie de gestion viable pour minimiser les problèmes de ravageurs et de maladies;
- se familiariser avec les 10 étapes pour créer un écosystème paysager fonctionnel;
- mettre en pratique les notions apprises par le biais d'exercices pratiques et de discussion de groupe;
- échanger sur la mise en œuvre de cette approche en milieu municipal.

Formateur

Michel Renaud, *paysagiste, Espaces Verts Conseils*

Durée – 7 heures

La formation se déroule sur un jour de 8 h 30 à 16 h 30.

Déroulement

- Présentation multimédia;
- Exemples de cas concrets;
- Échanges et périodes de questions;
- Échantillons et produits en démonstration;
- Un cahier de formation (livre) est remis à chaque participant.

Loi du 1% en formation

Les dépenses de formation sont admissibles à la Loi du 1% de la masse salariale (Loi 90). SAE est un organisme formateur agréé.

Nombre de participants

Nous limitons le nombre de participants à douze personnes. Nous souhaitons ainsi nous assurer de bien répondre aux attentes des participants et de favoriser des échanges de qualité au sein du groupe.